



## IR ou IS, aide création entreprise

Par **Theov40**, le **05/10/2018** à **13:19**

Bonjour,

Actuellement en micro-entreprise, nous souhaitons passer sous le statut de SAS en étant 2 associés égaux, nous allons avoir beaucoup d'investissement en marchandises (environ 15 000€). Néanmoins nous nous posons une question sur être soumis à l'IR ou l'IS.

Imaginons que pendant 1 an ou 2 nous ne nous versons aucun salaire via la SAS sous le régime de l'IR, mais que nous avons un salaire à côté pour vivre. Avons nous des impôts à payer sur nos bénéfices comme sur l'IS ?

Merci pour vos réponses, j'aurai d'autres questions par la suite.  
Cordialement,

Théo